

Les décès par traumatisme non intentionnel au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2003-2007

Faits saillants

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour la période 2003-2007 :

- 5 % des décès sont attribuables aux traumatismes non intentionnels;
- il y a significativement plus de décès par traumatisme non intentionnel que dans le reste du Québec;
- les hommes sont significativement plus nombreux que les femmes à décéder des suites d'un traumatisme non intentionnel;
- les traumatismes non intentionnels sont la première cause de décès chez les jeunes;
- les décès suite à un traumatisme non intentionnel sont plus fréquents chez les 75 ans et plus, et les hommes de 15-24 ans;
- chez les 0-64 ans, les accidents de véhicule à moteur sont la principale cause de décès suite à un traumatisme non intentionnel;
- chez les 75 ans et plus, les traumatismes non intentionnels les plus susceptibles de causer la mort sont les chutes;
- les causes de décès par traumatisme non intentionnel les plus fréquentes sont, chez les hommes, celles provoquées par un accident de véhicule à moteur, chez les femmes, celles provoquées par les chutes;
- le fardeau de la mortalité prématurée par traumatisme non intentionnel est plus important que dans le reste du Québec.

Introduction

Un traumatisme est une lésion ou un dommage corporel spécifique et identifiable ayant été causé par une exposition intense à une source d'énergie qu'elle soit thermique, mécanique, électrique, chimique ou à une absence essentielle d'une forme d'énergie telle que l'oxygène ou la chaleur (St-Laurent, 2005).

Les traumatismes se distinguent les uns des autres selon l'intention à l'origine de l'accident. Les traumatismes non intentionnels désignent

« l'ensemble des blessures et des empoisonnements qui surviennent involontairement et qui, dans la plupart des cas, sont évitables » (MSSS, 2003). Ils n'incluent pas les traumatismes causés par des complications ou des accidents survenant au cours d'actes médicaux et chirurgicaux. À l'inverse, les traumatismes intentionnels font référence aux actes de violence contre soi-même (suicide) ou un autre individu (agression). Dans ce document, seuls les traumatismes non intentionnels sont étudiés.

Au Québec, depuis quelques années, le nombre de décès lié aux traumatismes non intentionnels diminue mais ceci n'en demeure pas moins une cause de mortalité importante (MSSS, 2003). Bien qu'à chaque année seulement 4 % des décès leurs soient attribuables, ils sont la troisième cause de mortalité prématurée, soit celle survenant avant 75 ans. Les traumatismes non intentionnels sont aussi la principale cause de décès chez les jeunes. Dans les faits, au Québec, environ cinq personnes en décèdent chaque jour.

Ce document présente, dans un premier temps, la mortalité attribuable aux traumatismes non intentionnels dans la région. Par la suite, il explore plus spécifiquement cette mortalité tout d'abord selon l'âge, ensuite selon le sexe, et pour finir, il s'intéresse au fardeau de la mortalité prématurée.

Méthodologie

Les données

La population à l'étude est celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de ses territoires de réseaux locaux de services (RLS) délimités selon le découpage officiel (M34-2011) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les données proviennent du Fichier des décès du Québec, et des Estimations (avril 2011) et des projections (avril 2011) démographiques du MSSS et ont été produites à partir de l'onglet Plan commun de surveillance de l'Infocentre de santé publique à l'Institut national de santé publique du Québec, en mars 2012. Elles couvrent la période 2003-2007. Ont été sélectionnés dans le fichier des décès, les cas dont la principale cause de décès est un traumatisme non intentionnel.

Les données sont présentées en fonction de regroupements de CIM-10 concernant les causes externes de morbidité et de mortalité. Le choix des regroupements (tableau 1) s'appuie sur les travaux de Gagné, Robitaille et Hamel (2009). Ont été retenus les traumatismes les plus prévalents dans la région, c'est-à-dire les accidents de véhicule à moteur, les accidents de véhicule à moteur conçu pour être utilisé hors d'une route¹, les chutes et les chutes présumées (causes non précisées de fractures)². Les autres causes de traumatismes (empoisonnement, suffocation, brûlure, noyade, etc.) ne sont pas traitées dans ce document en raison du faible nombre de décès survenus dans la région. Par exemple, on compte en moyenne quatre décès par noyade par année, trois par suffocation, et cinq par intoxication (annexe 1).

1 Pour alléger le texte, les « accidents de véhicule à moteur conçu pour être utilisé hors d'une route » sont appelés « accidents de VHR » dans le reste du texte.

2 Pour alléger le texte, « chutes présumées (causes non précisées de fractures) » sont appelées « chutes présumées » dans le reste du texte.

Tableau 1 : causes de mortalité et codes de CIM-10 retenus

	Code de CIM-10
Ensemble des traumatismes	V01-Y98
Ensemble des traumatismes non intentionnels	V01-X59, Y85-Y86
Accidents de véhicule à moteur	V02-V04 (.1, .9), V09.2, V09.3, V12-V14 (.3-.9), V19 (.4-.6), V20-V28 (.3-.9), V29-V79 (.4-.9), V80 (.3-.5), V81.1, V82.1, V83-V86 (.0-.3), V87 (.0-.8), V89.2
Accidents de véhicule à moteur conçu pour être utilisé hors d'une route	V86
Chutes	W00-W19
Chutes présumées (causes non précisées de fractures)	X59 avec code de fracture (S02, S12, S32, S42, S52, S62, S72, S82, S92, T02, ou T14.2)

Source : Gagné, Robitaille et Hamel (2009).

Depuis l'adoption de la CIM-10 en 2000, on peut observer des brisures dans l'analyse temporelle de plusieurs causes de décès, ce qui rend justement la comparaison dans le temps plus difficile (Statistique Canada, 2005). En effet, « ces changements sont particulièrement importants pour la surveillance de la mortalité par traumatisme non intentionnel. Ils touchent surtout la définition de certains regroupements de causes de décès. Depuis 2000, il n'est ainsi plus possible de distinguer les accidents de véhicule à moteur de la circulation des autres accidents de véhicule à moteur. Pour la catégorie « chutes », la CIM-9 incluait les causes non précisées de fractures, alors que la CIM-10 ne les inclut pas, ce qui provoque une diminution très marquée du nombre de décès par chutes à partir de 2000 (Anderson et coll., 2001; Gagné et coll., 2009) » (MSSS 2011). C'est pourquoi aucune comparaison temporelle n'est présentée dans le document.

Taux bruts, taux ajustés et taux spécifiques

Sont présentés dans le document aussi bien des taux bruts que des taux ajustés. Le taux brut rapporte, pour une période définie, le nombre de décès dans une population donnée à l'effectif de cette population au milieu de la période. Ce taux représente le fardeau réel des traumatismes non intentionnels dans la région. Le taux spécifique est un taux brut qui ne considère qu'un groupe particulier défini selon l'âge.

Le taux ajusté est utilisé quand on souhaite comparer les taux de mortalité entre deux populations qui peuvent présenter des structures par âge différentes. Il est alors nécessaire de standardiser les taux pour contrôler l'effet de l'âge c'est-à-dire qu'il s'agit d'appliquer les taux de mortalité par âge des différentes populations étudiées à la structure par âge de la population de référence. Les taux ajustés n'ont de signification que lorsqu'ils sont utilisés pour comparer deux populations ayant des structures d'âge différentes.

Dans le présent document, les taux sont ajustés selon la structure par âge (0 à 4, 5 à 14, 15 à 24, 25 à 44, 45 à 64, 65 à 74, et 75 ans et plus), sexes réunis, de la population du Québec en 2006, telle que fournie par le recensement canadien réalisé en 2006 par Statistique Canada. Il s'agit de la méthode de standardisation directe.

Pour connaître le fardeau réel dans la population, il est préférable d'utiliser les taux bruts ou les taux spécifiques alors que, pour des fins de comparaisons, nous recommandons l'utilisation des taux spécifiques ou des taux ajustés.

LA MORTALITÉ ATTRIBUABLE AUX TRAUMATISMES NON INTENTIONNELS

La situation régionale

Durant la période 2003-2007, 5 % de l'ensemble des décès observés au Saguenay-Lac-Saint-Jean sont attribuables à un traumatisme non intentionnel (annexe 2).

Pour la période, on dénombre un total de 516 décès dus à un traumatisme non intentionnel, soit un taux brut de 37,5 décès pour 100 000 personnes (tableau 2). Autrement dit, 103 personnes décèdent annuellement des suites d'un tel traumatisme, ce qui représente deux décès par semaine.

Tableau 2 : mortalité (nombre annuel moyen, taux brut pour 100 000 personnes, %) selon la cause du décès, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2003-2007

	Nombre annuel moyen	Nombre total	Taux brut annuel moyen pour 100 000 personnes	%
Ensemble des décès	2 074	10 368	752,7	100,0
Décès dus à un traumatisme	158	791	57,4	7,6
Décès dus à un traumatisme non intentionnel	103	516	37,5	5,0

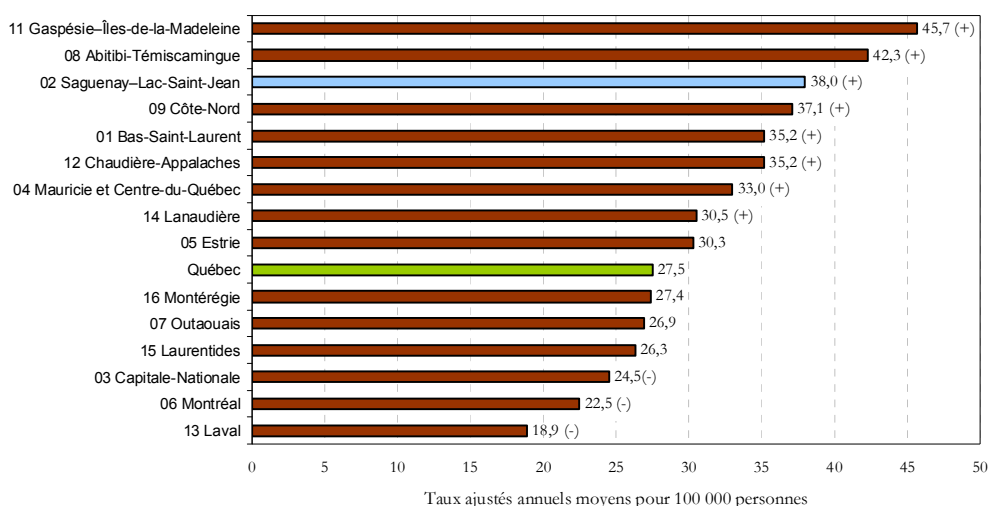
Source de données : MSSS, *Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.

La région par rapport au Québec

Au cours de la même période, le Saguenay–Lac-Saint-Jean se démarque statistiquement du Québec (figure 1) puisque les taux ajustés selon l'âge indiquent une différence significative entre le taux ajusté de la région (38,0 décès pour 100 000 personnes) et celui du reste de la province (27,5 décès pour 100 000 personnes). Cet écart correspond à un surplus de mortalité de 38 % par rapport au reste du Québec.

Par ailleurs, la région est, toute proportion gardée, la troisième région de la province à comptabiliser le plus de décès par traumatisme non intentionnel, derrière l'Abitibi-Témiscamingue et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Fait à noter, les taux les plus élevés s'observent systématiquement dans les régions dites périphériques. En effet, ces régions connaissent des densités de population moindres. Le recours aux véhicules motorisés y est plus fréquent étant donné l'absence de transport public, sans oublier les longues distances à parcourir pour accéder aux services. Ce qui, par conséquent, accroît le risque d'accidents sur la route et donc le risque de mortalité. (Touez *et al*, 1991, et Audet *et al*, 1995 in MSSS, 2011a).

Figure 1 : taux ajustés annuels moyens de mortalité (pour 100 000 personnes) par traumatisme non intentionnel selon la région, 2003-2007



(-) Valeur significativement plus faible que celle du Québec, au seuil de 5 %.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du Québec, au seuil de 5 %.

Source de données : MSSS, *Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.

La mortalité selon la cause

Pour la période 2003-2007, les quatre causes principales de décès par traumatismes ont été étudiées dans ce document. Ces quatre causes comptabilisent 80 % des décès dus à un traumatisme non intentionnel (figure 2). Il s'agit des accidents de véhicule à moteur (37 %), des accidents de VHR (7 %), des chutes (14 %) et des chutes présumées (22 %).

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, pour la période 2003-2007, les accidents de véhicules à moteur sont la cause principale de décès par traumatisme non intentionnel avec un taux brut de 13,7 décès pour 100 000 personnes, soit un nombre annuel moyen de 38 décès (tableau 4). Autrement dit, dans la région, trois décès par mois sont dus à un accident de véhicule à moteur. Viennent ensuite les chutes présumées (8,7 décès pour 100 000 personnes), les chutes (4,9 décès pour 100 000 personnes) et les accidents de VHR (2,4 décès pour 100 000 personnes).

Enfin, tous les territoires de RLS de la région se démarquent aussi statistiquement par rapport au reste de la province (tableau 3). En effet, les taux ajustés pour les six territoires sont supérieurs au taux observé dans le reste du Québec (27,5 décès pour 100 000 personnes). À noter qu'aucun territoire ne se démarque statistiquement du reste de la région, autrement dit les différences observées entre les territoires et le reste de la région ne sont pas significatives sur le plan statistique (données non présentées).

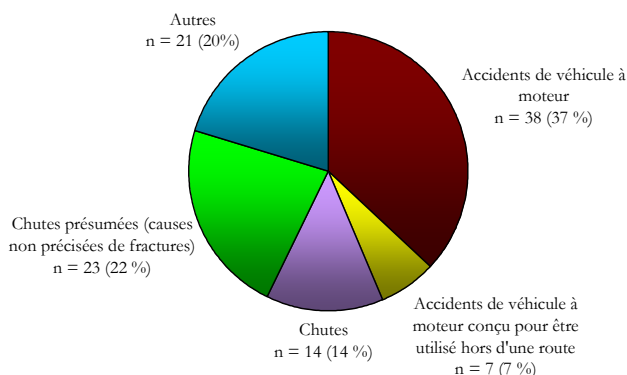
Tableau 3 : mortalité (nombre annuel moyen, taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes) par traumatisme non intentionnel selon le territoire de RLS, Saguenay–Lac-Saint-Jean et reste du Québec, 2003-2007

	Nombre annuel moyen	Taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes	
La Baie	10	44,6	(+)
Chicoutimi	26	34,9	(+)
Jonquière	26	39,5	(+)
Domaine-du-Roy	12	39,5	(+)
Maria-Chapdelaine	10	37,5	(+)
Lac-Saint-Jean-Est	18	36,6	(+)
Saguenay–Lac-Saint-Jean	103	38,0	(+)
Reste du Québec	1 986	27,5	

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source de données : MSSS, *Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.

Figure 2 : répartition (nombre annuel moyen, %) des décès par traumatisme non intentionnel selon la cause, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2003-2007



Source de données : MSSS, *Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique

Tableau 4 : mortalité (nombre annuel moyen, taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes) par traumatisme non intentionnel selon les causes les plus fréquentes de décès, Saguenay–Lac-Saint-Jean et reste du Québec, 2003-2007

	Saguenay–Lac-Saint-Jean		Reste du Québec	
	Nombre annuel moyen	Taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes	Nombre annuel moyen	Taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes
Ensemble des traumatismes non intentionnels	103	38,0 (+)	1 986	27,5
Accidents de véhicule à moteur	38	13,7 (+)	607	8,3
Accidents de véhicule à moteur conçu pour être utilisé hors d'une route	7	2,4* (+)	50	0,7
Chutes	14	5,0 (ns)	298	4,2
Chutes présumées (causes non précisées de fractures)	23	8,7 (+)	472	6,6

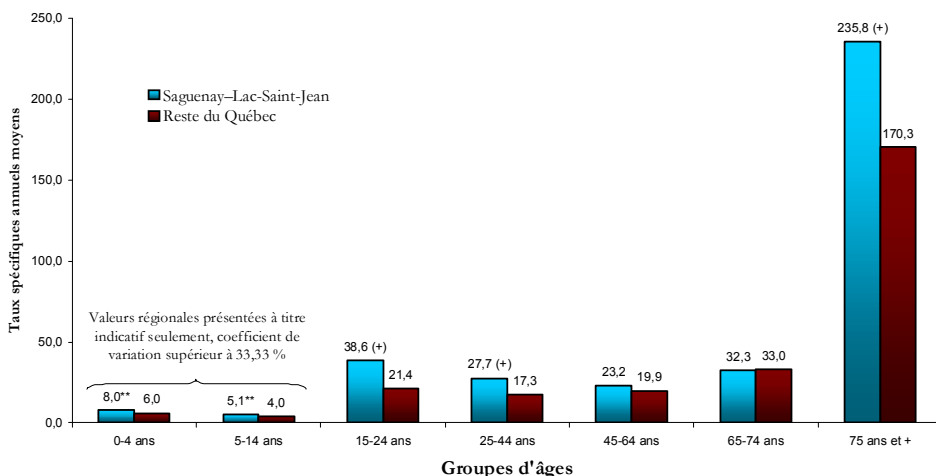
*Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

(ns) Pas de différence significative avec le reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source de données : MSSS, *Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.

Figure 3 : taux bruts spécifiques annuels moyens de mortalité (pour 100 000 personnes) par traumatisme non intentionnel, selon l'âge, Saguenay–Lac-Saint-Jean et reste du Québec, 2003-2007



** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %, valeur présentée à titre indicatif seulement.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source de données : MSSS, *Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.

Durant la période 2003-2007, la région enregistre un surplus de mortalité de 65 % pour les accidents de véhicules à moteur par rapport au Québec. Ce qui correspond à un taux ajusté selon l'âge de 13,7 pour 100 000 personnes dans la région contre 8,3 pour 100 000 personnes dans le reste du Québec. En ce qui concerne les autres causes de décès, à l'exception des chutes, toutes les différences observées démontrent des valeurs plus élevées dans la région que dans le reste du Québec, ces écarts étant significatifs sur le plan statistique.

LA MORTALITÉ PAR TRAUMATISME NON INTENTIONNEL SELON L'ÂGE

La mortalité selon les groupes d'âge

La mortalité due à un traumatisme non intentionnel varie selon l'âge (annexe 3). Le groupe le plus touché est celui des personnes âgées de 75 ans et plus, avec un taux brut spécifique de 235,8 décès pour 100 000 personnes (figure 3). Un taux qui est d'ailleurs significativement plus élevé dans la région que dans le reste du Québec (170,3 décès pour 100 000 personnes).

Les 15-24 ans enregistrent un taux brut spécifique de 38,6 décès pour 100 000 personnes, un taux également significativement plus élevé que dans le reste de la province (21,4 décès pour 100 000 personnes). Un phénomène semblable est observé chez les 25-44 ans où le taux de décès est statistiquement plus élevé dans la région (27,7 décès pour 100 000 personnes) que dans le reste du Québec (17,3 décès pour 100 000 personnes).

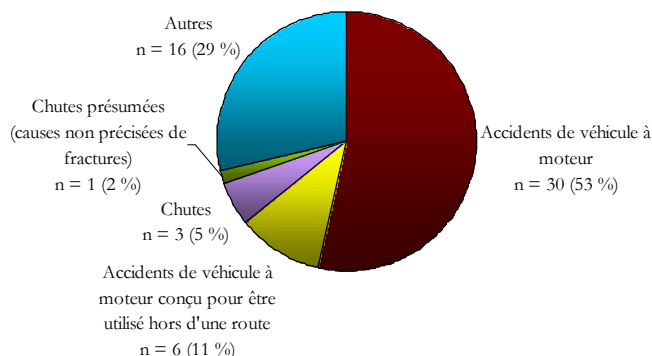
À noter que chez les 5-14 ans et les 15-24 ans, les traumatismes non intentionnels sont la principale cause de décès (données non présentées). Chez les 25-44 ans, ces traumatismes arrivent en deuxième position, juste après les suicides (données non présentées).

Par contre, les taux spécifiques chez les 45-64 ans (23,2 décès pour 100 000 personnes) et les 65-74 ans (32,3 décès pour 100 000 personnes) ne varient pas significativement des taux observés dans le reste du Québec.

La mortalité selon la cause et les groupes d'âge

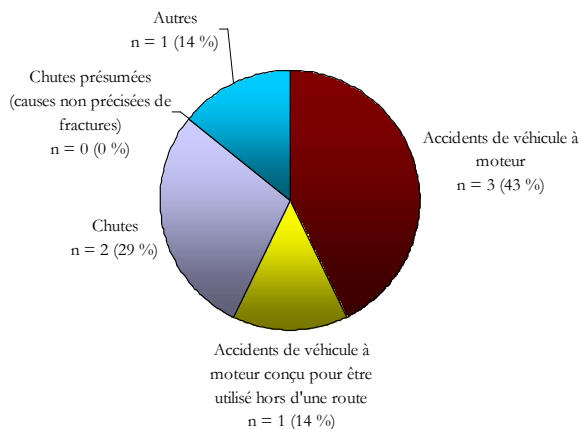
Les causes de mortalité par traumatisme non intentionnel varient aussi selon l'âge. Chez les 0-64 ans (figure 4), les accidents de véhicules à moteur sont la principale cause de décès dans 53 % des cas. À noter que pour ce groupe d'âge, les accidents de VHR représentent tout de même 11 % des décès causés par un traumatisme non intentionnel. Chez les 65-74 ans (figure 5), les décès sont partagés entre les accidents de véhicule à moteur (43 %) et les chutes quelles soient présumées ou non (29 %). Enfin, chez les 75 ans et plus (figure 6), les principales causes de décès suite à un traumatisme non intentionnel sont incontestablement les chutes et les chutes présumées dans 77 % des cas.

Figure 4 : répartition des décès (nombre annuel moyen, %) par traumatisme non intentionnel selon la cause chez les 0-64 ans, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2003-2007



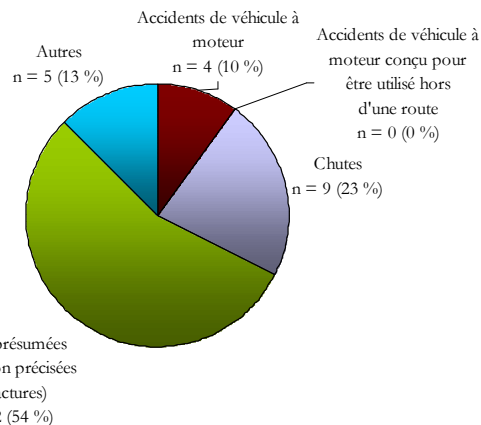
Source de données : MSSS, *Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.

Figure 5 : répartition des décès (nombre annuel moyen, %) par traumatisme non intentionnel selon la cause chez les 65-74 ans, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2003-2007



Source de données : MSSS, *Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.

Figure 6 : répartition des décès (nombre annuel moyen, %) par traumatisme non intentionnel selon la cause chez les 75 ans et plus, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2003-2007



Source de données : MSSS, *Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.

LA MORTALITÉ PAR TRAUMATISME NON INTENTIONNEL SELON LE SEXE

La mortalité selon le sexe

Dans la région, les taux ajustés de mortalité attribuables aux traumatismes non intentionnels sont de 51,7 décès pour 100 000 hommes et 23,9 pour 100 000 femmes (annexe 2). Les hommes sont significativement plus nombreux que les femmes à décéder des suites d'un traumatisme non intentionnel. Dans la région, 65 % des personnes décédées des suites d'un traumatisme non intentionnel sont de sexe masculin et 35 % sont de sexe féminin (données non présentées). En comparaison avec le Québec, ces taux ajustés sont significativement plus élevés à la fois chez les hommes et chez les femmes (au Québec, 35,6 décès pour 100 000 chez les hommes; 19,5 décès pour 100 000 chez les femmes), autrement dit la région enregistre un surplus de mortalité de 45 % chez les hommes et de 23 % chez les femmes.

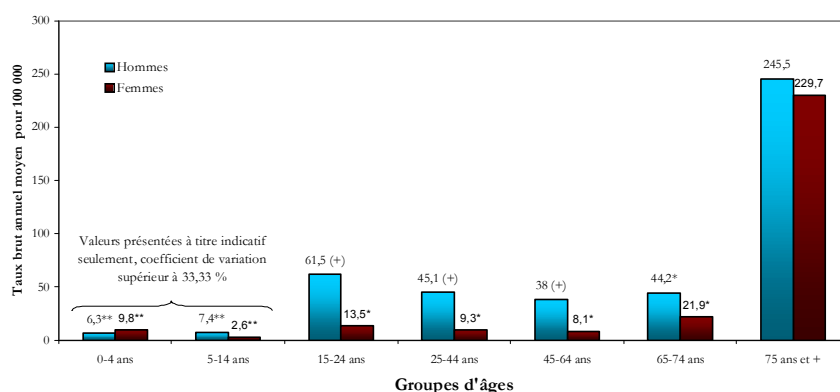
La mortalité selon le sexe et l'âge

Quel que soit le groupe d'âge étudié (figure 7), à partir de 15 ans, les hommes décèdent davantage de traumatisme non intentionnel que les femmes.

Chez les groupes d'âge plus jeunes (avant 65 ans), la différence est statistiquement significative entre les deux sexes, alors qu'à partir de 65 ans cette différence s'estompe et n'est plus significative.

À noter que les plus vulnérables restent les 75 ans et plus, tant chez les hommes (245,5 pour 100 000 hommes) que chez les femmes (229,7 pour 100 000 femmes), un écart qui n'est pas significatif sur le plan statistique.

Figure 7 : taux bruts spécifiques annuels moyens de mortalité (pour 100 000 personnes) par traumatisme non intentionnel, selon le sexe et le groupe d'âge, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2003-2007



* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.
 ** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %, valeur présentée à titre indicatif seulement.
 (+) Valeur significativement plus élevée chez les hommes que chez les femmes, au seuil de 5 %.
 Source de données : MSSS, *Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique

Tableau 5 : mortalité (nombre annuel moyen, taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes) par traumatisme non intentionnel selon le sexe et la cause, Saguenay-Lac-Saint-Jean et reste du Québec, 2003-2007

	Saguenay-Lac-Saint-Jean		Reste du Québec	
	Nombre annuel moyen	Taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes	Nombre annuel moyen	Taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes
Hommes				
Ensemble des traumatismes non intentionnels	67	51,7 (+)	1 186	35,6
Accidents de véhicule à moteur	28	20,5 (+)	425	11,9
Accidents de véhicules à moteur conçu pour être utilisé hors d'une route	6	*4,5 (+)	42	1,2
Chutes	7	*6,3 (ns)	174	5,7
Chutes présumées (causes non précisées de fractures)	7	7,1 (ns)	147	5,4
Femmes				
Ensemble des traumatismes non intentionnels	36	23,9 (+)	800	19,5
Accidents de véhicule à moteur	10	7,1 (+)	183	4,9
Accidents de véhicule à moteur conçus pour être utilisés hors d'une route	<1	**0,3 (ns)	8	0,2
Chutes	6	*3,9 (ns)	123	2,9
Chutes présumées (causes non précisées de fractures)	16	9,7 (+)	325	7,3

*Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

**Coefficient de variation supérieur à 33,33 %, valeur présentée à titre indicatif seulement.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

(ns) Pas de différence significative avec le reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source de données : MSSS, *Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.

En effet, on observe un taux ajusté selon l'âge significativement plus élevé (20,5 pour 100 000) dans la région comparé au reste du Québec (11,9 pour 100 000 personnes). Ce qui signifie un excès de mortalité de 72 % dans la région par rapport au reste du Québec.

Même phénomène chez les femmes de la région en ce qui concerne les chutes présumées, puisqu'elles enregistrent un taux ajusté selon l'âge de 9,7 pour 100 000 femmes, un taux ajusté significativement plus élevé que dans le reste de la province (7,3 pour 100 000 personnes), soit un excès de mortalité dans la région de 32 %.

LE FARDEAU DE LA MORTALITÉ PRÉMATURÉE

Les années potentielles de vie perdue (APVP) appartiennent au concept de mortalité prématurée. Cet indicateur est calculé par rapport à un âge seuil déterminé (75 ans), au-dessous duquel on considère qu'une personne est décédée prématurément.

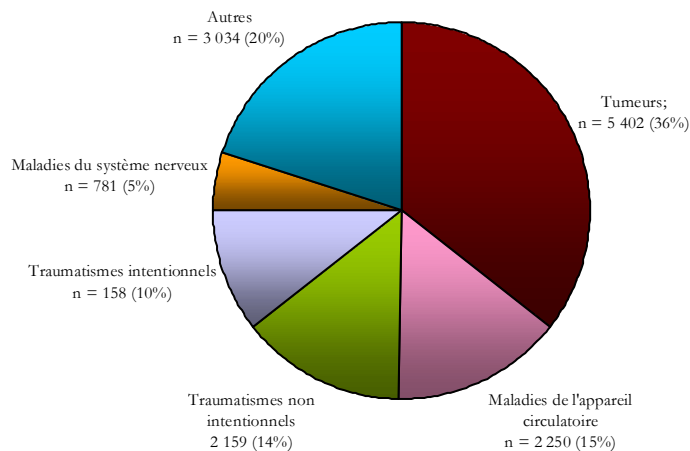
Pour une population donnée, les APVP représentent la somme des années de vie que toutes les personnes décédées avant 75 ans n'ont pas vécues et qui sont en quelque sorte « perdues ». Cette mesure du fardeau de la mortalité prématurée, attribuée à certaines causes spécifiques, permet d'estimer l'écart entre le niveau de mortalité prématurée entre deux populations de référence. Cet indicateur permet aussi d'évaluer la part de la mortalité prématurée attribuable à une cause donnée.

Fardeau de la mortalité prématurée au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, pour la période 2003-2007, 14 % des APVP sont dues à un traumatisme non intentionnel (figure 8). Ces traumatismes se situent en troisième position en ce qui a trait à la mortalité prématurée, derrière les cancers et les maladies de l'appareil circulatoire. Dans la région, les traumatismes non intentionnels sont la cause, chaque année, de 2 159 APVP, soit un taux brut de 835 APVP pour 100 000 personnes (données non présentées).

On note une différence importante et statistiquement significative entre les taux ajustés d'APVP entre les hommes et les femmes de la région (données non présentées).

Figure 8 : répartition (nombre annuel moyen, %) des années potentielles de vie perdues selon la cause du décès, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2003-2007



Source de données : MSSS, *Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.

Effectivement, le taux ajusté selon l'âge pour les hommes est de 1 322 APVP pour 100 000 hommes alors qu'il est de 332 chez les femmes. En d'autres termes, les hommes sont quatre fois plus touchés par la mortalité prématurée due à un traumatisme non intentionnel que les femmes.

Fardeau de la mortalité prématurée comparée au reste du Québec

Comparée au reste du Québec, la région enregistre des écarts importants en ce qui concerne la mortalité prématurée suite à un traumatisme non intentionnel.

En effet, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, durant la période 2003-2007, se démarque avec un taux ajusté de 842 APVP pour 100 000 personnes, un taux statistiquement plus élevé que dans le reste de la province (561 APVP pour 100 000 personnes) (données non présentées).

Il en va de même chez les hommes où le taux ajusté selon l'âge est plus élevé dans la région (1 322 APVP pour 100 000 personnes) que dans le reste du Québec (827 APVP pour 100 000 personnes). Ce qui n'est pas le cas chez les femmes où les taux ajustés selon l'âge sont similaires entre le Saguenay–Lac-Saint-Jean (332 APVP pour 100 000 personnes) et le reste de la province (287 APVP pour 100 000 personnes) (données non présentées).

Autrement dit, le fardeau de la mortalité par traumatisme non intentionnel est plus important dans la région que dans le reste du Québec, plus particulièrement chez les hommes puisque ces derniers meurent davantage prématurément que le reste des hommes de la province.

Fardeau de la mortalité prématurée selon la cause

Les causes présentées dans ce document ne sont pas forcément les plus fréquentes en termes de mortalité prématurée. En effet, une cause de décès peut ne pas être fréquente dans la population, mais elle peut engendrer un nombre important d'années potentielles de vie perdue si cette cause de décès survient chez les jeunes enfants par exemple.

Dans le cas présent, les autres causes d'APVP ne peuvent néanmoins pas être analysées en raison du faible nombre de cas survenus chaque année, ce qui induit une très forte variabilité des données et des intervalles de confiance pouvant aller du simple au double. C'est pourquoi seules les données pour les causes analysées dans ce document sont étudiées.

Le fardeau de la mortalité prématurée varie selon la cause du traumatisme non intentionnel. Ce sont les accidents de véhicule à moteur qui enregistrent le plus haut taux ajusté selon l'âge d'APVP (842 APVP pour 100 000 personnes). Un taux statistiquement différent de celui enregistré dans le reste du Québec (296 APVP pour 100 000 personnes). L'écart avec le reste de la province s'explique en partie par le fait que ces accidents surviennent plus fréquemment dans la région, en particulier chez les jeunes générations, ce qui implique un plus grand nombre d'APVP. Viennent ensuite les accidents de VHR avec 88,1 APVP pour 100 000 personnes. Enfin, les chutes et les chutes présumées enregistrent respectivement des taux de 37,9 et 6,9 APVP pour 100 000 personnes. Les décès par chutes survenant majoritairement chez les personnes âgées, il est normal que les taux soient peu élevés même si c'est une cause importante de décès dans la région.

Tableau 6 : mortalité prématurée (nombre annuel moyen d'APVP, taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes d'APVP) par traumatisme non intentionnel selon la cause, Saguenay–Lac-Saint-Jean et reste du Québec, 2003-2007

	Saguenay–Lac-Saint-Jean		Reste du Québec	
	Nombre annuel moyen	Taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes	Nombre annuel moyen	Taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes
Ensemble des traumatismes non intentionnels	2 159	842,4 (+)	38 470	560,5
Accidents de véhicule à moteur	1 233	480,6 (+)	20 280	296,0
Accidents de véhicule à moteur conçu pour être utilisé hors d'une route	224	* 88,1 (+)	1 760	25,6
Chutes	103	*37,9 (ns)	2 063	30,3
Chutes présumées (causes non précisées de fractures)	88	**6,9 (ns)	978	2,9

*Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

**Coefficient de variation supérieur à 33,33 %, valeur présentée à titre indicatif seulement.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

(ns) Pas de différence significative avec le reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source de données : MSSS, *Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.

Conclusion

En 2003-2007, les traumatismes non intentionnels représentent un fardeau important pour la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean, un fardeau qui s'avère plus lourd dans la région que dans le reste de la province. Ce sont principalement les hommes, les jeunes et les personnes âgées qui en sont le plus souvent victimes.

Les accidents de véhicules à moteur sont la principale cause de décès suite à un traumatisme non intentionnel chez les 0-64 ans. Ces blessures mortelles sont associées à un grand nombre de facteurs de risque dont l'alcool, la vitesse excessive, le non-port de la ceinture de sécurité, la prise de risque, etc. (MSSS, 2003).

Ces causes de décès sont bien souvent évitables par l'adoption de comportements plus sécuritaires. L'amélioration du bilan routier reste une préoccupation importante du *Programme national de santé publique* (MSSS, 2003) qui a, entre autres, pour objectif de réduire la mortalité chez les usagers du réseau routier et chez les conducteurs de VHR.

Quant aux 75 ans et plus, les traumatismes non intentionnels les plus susceptibles de causer la mort sont les chutes présumées, dont les facteurs de risque les plus importants sont un mauvais équilibre, une faible coordination musculaire, l'utilisation de médicaments psychotropes et les dangers de l'environnement immédiat (MSSS, 2003). Compte tenu du vieillissement de la population, la prévention des chutes constitue un enjeu majeur du *Programme national de santé publique* (MSSS, 2003). C'est pourquoi le programme prévoit des actions pour réduire la mortalité liée aux chutes et aux blessures à domicile.

Enfin, de par le nombre d'APVP qui en découle, la problématique des traumatismes non intentionnels a des impacts aussi importants que le cancer ou les maladies de l'appareil circulatoire.

Références

AUDET, Thérèse., I. MARCIL et M. POULIOT (1995) « La conduite automobile avec facultés affaiblies par l'alcool chez les jeunes du milieu rural du Québec : comparaison entre les années 1983 et 1992 », *Canadian Journal of Public Health*, col. 86, n°5, p. 333-334.

GAGNÉ, Mathieu, Yvonne ROBITAILLE, Denis HAMEL (2009) *Note technique concernant les regroupements pour l'analyse des décès par traumatisme au Québec*, Institut national de santé publique, 20 p.

HAMEL, Denis (2001) *Évolution des traumatismes au Québec de 1991 à 1999*, Institut national de santé publique, 267 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2003) *Programme national de santé publique, 2003-2012*, Direction des communications, gouvernement du Québec, 133 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec et l'Institut de la statistique du Québec (2011) *Pour guider l'action — Portait de santé du Québec et de ses régions : les statistiques*, gouvernement du Québec, 351 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec et l'Institut de la statistique du Québec (2011a) *Pour guider l'action — Portait de santé du Québec et de ses régions*, gouvernement du Québec, 156 p.

PÉPIN, Yves (2010) *La mortalité par traumatismes et empoisonnements non-intentionnels en Mauricie-Centre-du-Québec, 2002-2006*, Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 23 p.

ST-LAURENT, Danielle (2005) *Épidémiologie et surveillance des traumatismes*, Institut national de santé publique du Québec, présentation Power Point, 56 acétates.

STATISTIQUE CANADA (2005) *Comparabilité de la CIM-10 et de la CIM-9 pour les statistiques de mortalité au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, catalogue 84-548, 61 p.

TOUEZ, Jean-Pierre, *et al* (1991) « Geographical Variation of Motor-vehicle Injuries in Quebec, 1983-1988 », *Social Science and Medicine*, vol.33, n°4, p. 415-421.

Auteure : Emmanuelle Arth, Service surveillance, recherche et évaluation, Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Conception graphique : Monique Vallée

Relecture : Annie Girard, Jean-François Saint-Gelais et Monique Vallée

Collaboration : Ann Bergeron, Marie-Claude Clouston et René Lapierre

Ce document est disponible sur le site Internet de l'Agence à l'adresse suivante: www.santesaglac.gouv.qc.ca (section documentation)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, juin 2012

Bibliothèque et Archives Canada, juin 2012

ISBN: 978-2-923962-16-0 (version papier)

ISBN: 978-2-923962-17-7 (version pdf)

Toute reproduction partielle ou totale de ce document est autorisée à la condition d'en mentionner la source.

ANNEXE 1

**Mortalité (nombre annuel moyen, nombre total, et taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes)
par traumatismes non intentionnels selon certaines causes de décès
Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2003-2007**

	Nombre annuel moyen	Nombre total	Taux ajusté	
Traumatismes non intentionnels ¹	103	516	38,0	(+)
Accidents de véhicule à moteur	38	189	13,7	(+)
Piétons	5	23	* 1,6	(ns)
Cyclistes	1	3	** 0,2	(ns)
Motocyclistes	3	15	* 1,1	(ns)
Occupants de véhicules à moteur	28	140	10,2	(+)
Véhicules à moteur, sans autre information	1	3	** 0,2	(ns)
Accidents de véhicules à moteur conçus pour être utilisés hors d'une route (VHR)	7	33	* 2,4	(+)
Accidents liés à d'autres transports	7	37	2,7	(+)
Autres accidents impliquant des piétons	0	1	** 0,1	(ns)
Autres accidents impliquant des cyclistes	0	0	** 0,0	
Noyades	4	22	* 1,6	(ns)
Incendies et brûlures	1	7	** 0,5	(ns)
Chutes	14	68	5,0	(ns)
Causes non précisées de fractures, chutes présumées	23	115	8,7	(+)
Intoxications	5	24	* 1,7	(ns)
Suffocations	3	13	* 0,9	(ns)
Traumatismes liés à un corps étranger	0	0	** 0,0	
Chocs, chute d'un objet et compression entre deux objets	1	6	** 0,4	(ns)
Traumatismes liés à de la machinerie	1	5	** 0,4	(ns)
Traumatismes liés à des instruments tranchants	0	0	** 0,0	
Traumatismes liés à des projectiles d'armes à feu	0	1	** 0,1	(ns)
Traumatismes liés à des explosifs	0	2	** 0,1	(ns)
Traumatismes liés au froid excessif	1	6	** 0,4	(ns)
Traumatismes liés au courant électrique	1	4	** 0,3	(ns)
Cause non précisée	25	124	9,4	(+)
Autres non classés	1	6	** 0,4	(ns)

¹ Toutes les causes de décès ne sont pas mutuellement exclusives.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,34 %, la valeur est présentée à titre indicatif seulement

(+) Valeur significativement plus élevée qu'avec le reste du Québec, au seuil de 5 %.

(ns) Pas de différence significative avec le reste du Québec, au seuil de 5 %.

Sources de données : *MSSS, Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.

ANNEXE 2

**Répartition des décès (nombre annuel moyen, nombre total et taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes)
pour les dix regroupement de cause initiale de décès les plus fréquents selon le sexe,
Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2003-2007**

SEXES RÉUNIS

	Nombre annuel moyen	Nombre total	Taux ajusté	%
Tumeurs	740	3 699	264,5	35,7
Maladies de l'appareil circulatoire	521	2 604	190,6	25,1
Maladies de l'appareil respiratoire	185	924	68,3	8,9
Maladies du système nerveux	148	738	54,3	7,1
Traumatismes non intentionnels	103	516	38,0	5,0
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	77	385	28,2	3,7
Maladies de l'appareil digestif	70	348	25,2	3,4
Troubles mentaux et du comportement	66	328	24,6	3,2
Suicides	51	254	18,5	2,4
Maladies de l'appareil génito-urinaire	39	196	14,5	1,9
Ensemble des décès	2 074	10 368	754,6	100,0

HOMMES

	Nombre annuel moyen	Nombre total	Taux ajusté	%
Tumeurs	397	1 986	324,7	36,8
Maladies de l'appareil circulatoire	262	1 310	223,1	24,3
Maladies de l'appareil respiratoire	100	500	90,5	9,3
Traumatismes non intentionnels	67	334	51,7	6,2
Maladies du système nerveux	60	299	51,7	5,5
Suicides	41	206	30,0	3,8
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	37	187	31,2	3,5
Maladies de l'appareil digestif	34	172	28,4	3,2
Troubles mentaux et du comportement	26	129	23,7	2,4
Maladies de l'appareil génito-urinaire	19	93	16,7	1,7
Ensemble des décès	1 079	5 393	901,0	100,0

FEMMES

	Nombre annuel moyen	Nombre total	Taux ajusté	%
Tumeurs	343	1 713	221,5	34,4
Maladies de l'appareil circulatoire	259	1 294	162,7	26,0
Maladies du système nerveux	88	439	55,5	8,8
Maladies de l'appareil respiratoire	85	424	53,4	8,5
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	40	198	25,2	4,0
Troubles mentaux et du comportement	40	199	24,7	4,0
Traumatismes non intentionnels	36	182	23,9	3,7
Maladies de l'appareil digestif	35	176	22,5	3,5
Maladies de l'appareil génito-urinaire	21	103	12,9	2,1
Certaines maladies infectieuses et parasitaires	13	63	8,0	1,3
Ensemble des décès	995	4 975	635,8	100,0

Sources de données : *MSSS, Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.

ANNEXE 3

**Répartition des décès (nombre annuel moyen, nombre total, et taux ajusté annuel moyen pour 100 000 personnes)
pour les dix regroupement de cause initiale de décès les plus fréquents selon l'âge,
Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2003-2007**

0 à 17 ans

	Nombre annuel moyen	Nombre total	Taux ajusté	%
Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	8	39	14,5	29,5
Traumatismes non intentionnels	6	29	*10,5	22,0
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	4	18	*6,7	13,6
Tumeurs	3	17	*6,3	12,9
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	2	8	*3,0	6,1
Maladies de l'appareil respiratoire	1	6	**2,2	4,5
Suicides	1	6	**2,2	4,5
Maladies du système nerveux	1	5	**1,9	3,8
Maladies de l'appareil digestif	0	2	**0,7	1,5
Maladies de l'appareil circulatoire	0	1	**0,4	0,8
Ensemble des décès	26	132	49	100,0

18 à 65 ans

	Nombre annuel moyen	Nombre total	Taux ajusté	%
Tumeurs	212	1 060	117,7	43,3
Maladies de l'appareil circulatoire	85	426	47,3	17,4
Suicides	44	218	*24,1	8,9
Maladies du système nerveux	27	133	14,8	5,4
Maladies de l'appareil respiratoire	20	98	**10,9	4,0
Traumatismes non intentionnels	6	29	**10,5	1,2
Maladies de l'appareil digestif	18	89	9,9	3,6
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	16	81	9,0	3,3
Certaines maladies infectieuses et parasitaires	6	28	3,1	1,1
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	4	21	**2,3	0,9
Ensemble des décès	490	2 448	271,9	100,0

65 ans et plus

	Nombre annuel moyen	Nombre total	Taux ajusté	%
Tumeurs	528	2 639	1 308,1	33,5
Maladies de l'appareil circulatoire	435	2 173	1 077,1	27,6
Maladies de l'appareil respiratoire	171	853	422,8	10,8
Maladies du système nerveux	121	606	300,4	7,7
Troubles mentaux et du comportement	68	342	169,5	4,3
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	56	282	139,8	3,6
Maladies de l'appareil digestif	53	265	131,4	3,4
Traumatismes non intentionnels	47	235	120,0	3,0
Maladies de l'appareil génito-urinaire	39	195	96,7	2,5
Certaines maladies infectieuses et parasitaires	21	103	51,1	1,3
Ensemble des décès	1 574	7 871	3 901,6	100,0

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,34 %, la valeur est présentée à titre indicatif seulement

Sources de données : *MSSS, Fichier des décès*, consulté à l'Infocentre de santé publique.